



MEDITERRANEE



FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORT SOUS-MARINS

« FFESSM »

24, quai de rive-neuve – 13284 Marseille Cedex 07

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/08/2024

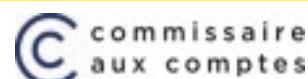
C2C MEDITERRANEE
Commissaire aux Comptes
Olivier CONGIO



5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 – Ape 6920Z

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59
SARL au capital de 80 000€ - SIREN 518 271 739 – APE 6920Z





A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 25 septembre 2022 nous nommant en tant que commissaire aux comptes de votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FFESM relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice sur l'appréciation de la valorisation et la comptabilisation de votre chiffre d'affaires et de vos subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



MEDITERRANEE



commissaire
aux comptes

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE



MEDITERRANEE



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille,

Le 14 novembre 2024

C2C MEDITERRANEE
Commissaire aux Comptes
Olivier CONGIO



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/09/2023 au 31/08/2024			Au 31/08/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	2 456 983	2 333 950	123 032	165 191
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	277 911		277 911	277 911
Constructions	1 611 903	721 267	890 636	948 312
Installations techniques, matériel et outillages industriels	264 779	195 023	69 756	18 458
Autres immobilisations corporelles	1 670 189	1 455 583	214 606	302 181
Immobilisations corporelles en cours	43 027		43 027	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	962		962	962
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	914		914	914
TOTAL I	6 326 670	4 705 824	1 620 845	1 713 931
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	394 461	151 300	243 161	243 314
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	648 555	432	648 123	675 653
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	224 924		224 924	203 703
Valeurs mobilières de placement	538 037		538 037	532 796
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 474 620		1 474 620	968 695
Charges constatées d'avance	299 827		299 827	276 806
TOTAL III	3 580 423	151 732	3 428 691	2 900 966
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	9 907 092	4 857 557	5 049 536	4 614 897

Bilan Passif

Bilan Passif	31/08/2024	31/08/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	2 043 803	1 999 258
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	211 349	44 545
Situation nette	2 255 152	2 043 803
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	29 973	
Provisions règlementées		
TOTAL I	2 285 124	2 043 803
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		35 756
TOTAL III		35 756
Provisions		
Provisions pour risques	19 500	
Provisions pour charges	217 872	185 437
TOTAL IV	237 372	185 437
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	315 686	425 872
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	324 395	241 827
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	198 489	181 584
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 688 470	1 500 618
TOTAL V	2 527 040	2 349 901
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 049 536	4 614 897

Compte de résultat

Compte de résultat	31/08/2024	31/08/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 051 026	963 465
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	4 343 975	3 964 058
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	346 882	417 397
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	131 615	45 034
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	711 514	719 246
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	187	259
TOTAL I	6 585 198	6 109 459
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	269 574	302 308
Variation de stocks	37 908	3 065
Autres achats et charges externes	3 861 117	3 397 912
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	94 331	79 264
Salaires et traitements	1 052 461	978 983
Charges sociales	436 601	408 918
Dotations aux amortissements et dépréciations	437 183	668 505
Dotations aux provisions	34 956	
Reports en fonds dédiés		35 756
Autres charges	142 091	199 477
TOTAL II	6 366 221	6 074 189
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	218 976	35 270
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	28 418	20 253
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		125
Différences positives de change		3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	188	
TOTAL III	28 606	20 380
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		2 300
Différences négatives de change		33
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		2 334
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	28 606	18 047
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	247 582	53 317

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/08/2024	31/08/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	15 181	20 761
Sur opérations en capital	127	276
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	15 308	21 037
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	32 042	29 809
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	19 500	
TOTAL VI	51 542	29 809
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-36 234	-8 773
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	6 629 112	6 150 876
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	6 417 763	6 106 331
EXCÉDENT OU DÉFICIT	211 349	44 545

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Objet social et moyens mis en œuvre

Elle a pour objet la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques associées ou connexes, notamment la nage avec accessoires. Elle favorise par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection du monde et du patrimoine subaquatique et des milieux aquatiques en général.

A ce titre, elle a notamment pour missions :

- d'organiser, de développer et de promouvoir l'ensemble des activités et sports subaquatiques ainsi que les disciplines associées ou connexes nécessitant l'utilisation d'accessoires constitués soit de palmes, soit de masque, soit de tuba, soit de tout autre dispositif permettant la respiration en immersion et plus généralement, toutes celles qui, dans les domaines aquatique et subaquatique, requièrent une maîtrise spéciale et des connaissances spécifiques permettant l'action sportive de l'homme dans l'eau, à l'aide d'accessoires. Elles se pratiquent en milieu artificiel ou naturel : mer, eau calme (lacs et rivières) et eau vive, sur le territoire métropolitain ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer et collectivité d'outre-mer ;
- d'étudier et d'agir pour le respect, la préservation et la protection de l'environnement aquatique et subaquatique ;
- de contribuer, d'une manière générale au développement durable ;
- d'assurer les attributions d'une fédération délégataire prévues par le Code du Sport ;
- de contribuer au rayonnement de la France en promouvant au plan international le « savoir-faire » de la Fédération ;
- de contribuer au « savoir nager » ;
- d'enseigner le secourisme et de participer, notamment sur demande des autorités compétentes, à des missions de secours ou de recherches en milieu subaquatique.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et s'interdit toute décision ou manifestation présentant un caractère politique, confessionnel ou discriminatoire. Elle permet l'égal accès à tous les licenciés aux organes de direction. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte d'éthique et de déontologie fédérale.

Elle assure les missions prévues par les dispositions du Code du Sport et celles conformes à son objet.

Annexe

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 5 049 536 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 211 349 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. A compter de l'exercice clos le 31 août 2022, la FFESSM a appliqué le plan comptable association ANC 2018.06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Logiciels	1 à 3 ans
Structure	40 à 50 ans
Toiture	40 ans
Ravalement	20 ans
Menuiseries extérieures	20 ans
Electricité, câblage	15 ans
Chauffage, climatisation	15 ans
Plomberie, sanitaires	15 ans
Peintures, tapisserie	10 ans
Sols	15 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel et outillage	3 à 5 ans
Mobilier de bureau et informatique	3 à 4 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Produits et charges

La validité des licences fédérales porte sur une période de 15 mois et demi du 15 septembre N au 31 décembre N+1 et leur prise en compte en produits s'effectue sur la période de 15 mois et demi en fonction de la date d'achat de la licence.

La période des licences encaissées au-delà du 31 août 2024 a été comptabilisée en produits constatés d'avance.

Les primes d'assurance relatives à ces licences portent sur la période du 15 septembre N au 30 septembre N+1, mais selon l'usage, c'est l'ensemble du millésime qui est assuré.

La revue Subaqua fournit à la Fédération des exemplaires gratuits destinés principalement à l'information des clubs et fournit également des pages gratuites à la Fédération destinées à l'information des lecteurs. Hormis l'incidence de la TVA, ces opérations sont comptabilisées symétriquement comme charges de la Fédération et comme produits de la revue Subaqua.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,40%.

Le montant ainsi obtenu s'élève à 217.871,72 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. La répartition du compte de résultat relatif à ces opérations fait l'objet du tableau particulier ci-joint :

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffre d'affaires	301.134	5.395.001
Résultat avant impôts	-365.777	613.359
Impôt sur les sociétés	0	0
Résultat net	365.777	577.126

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 406 403		50 579
TOTAL	2 406 403		50 579
Terrains	277 911		
Constructions :	1 347 536		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	264 367		
Installations :	196 821		67 958
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	1 024 793		6 962
Matériel :	59 758		
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	618 792		6 918
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			43 028
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	3 789 980		124 866
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	962		
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	914		
TOTAL	1 877		
TOTAL GÉNÉRAL	6 198 260		175 445

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 456 983	
TOTAL			2 456 983	
Terrains			277 911	
Constructions :			1 347 536	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agenct et aménagt. const.			264 367	
Installations :			264 779	
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers			1 031 756	
Matériel :		15 900	43 858	
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier		31 135	594 575	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			43 027	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL		47 035	3 867 810	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :			962	
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			914	
TOTAL			1 877	
TOTAL GÉNÉRAL		47 035	6 326 670	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 241 213	109 917	17 180	2 333 950
TOTAL	2 241 213	109 917	17 180	2 333 950
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui	479 852	31 907		511 759
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	183 739	25 770		209 509
Installations techniques, matériel et outillage industriel	178 363	16 660		195 023
Installations générales, agencements et aménagements divers	810 504	59 133		869 637
Matériel de transport	55 580	1 394	15 900	41 074
Matériel de bureau et informatique, mobilier	535 078	40 929	31 135	544 872
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 243 117	175 792	47 035	2 371 874
TOTAL GÉNÉRAL	4 484 329	285 710	64 214	4 705 824

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES				REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges		19 500		19 500
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	185 437	34 956	2 521	217 872
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	185 437	54 456	2 521	237 372

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours	158 501	151 300	158 501	151 300
Sur comptes clients	3 667	173	3 408	432
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	162 169	151 473	161 910	151 732
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	347 605	205 929	164 430	389 104
- D'exploitation		186 429	164 430	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles		19 500		

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	914		914
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	622	622	
Clients, usagers et comptes rattachés	647 933	647 933	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	2 948	2 948	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée	33 039	33 039	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	15 744	15 744	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	173 192	173 192	
Charges constatées d'avance	299 827	299 827	
TOTAL	1 174 220	1 173 305	914

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	315 686	315 686		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	169 308	169 308		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	130 671	130 671		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	12 157	12 157		
Autres impôts, taxes et assimilés	12 259	12 259		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	198 489	198 489		
Produits constatés d'avance	1 688 470	1 688 470		
TOTAL	2 527 040	2 527 040		

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2024	31/08/2023
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	1 688 470	1 500 618
TOTAL	1 688 470	1 500 618

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2024	31/08/2023
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	299 827	276 806
TOTAL	299 827	276 806

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2024	31/08/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 868	163 474
Dettes fiscales et sociales	254 853	173 464
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	183 177	162 562
TOTAL	545 898	499 500

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2024	31/08/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	531	897
Autres créances	49 776	36 870
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	50 307	37 767

Commentaires : néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	17 400
Conseils et prestations de services	
TOTAL	17 400

Commentaires : néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	12	3
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	20	3

Commentaires : néant

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées Compléments de retraite - Pour personnel en activité et indemnités assimilées : - Pour personnel à la retraite - De départ à la retraite et autres Indemnités : - Pour personnel en activité			217 872
TOTAL			217 872

Commentaires : néant

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/08/2024	31/08/2023	Ressources par origine	31/08/2024	31/08/2023
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels		
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	30 745	24 530
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I					
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement III					
TOTAL EMPLOIS			TOTAL RESSOURCES I	30 745	24 530
Dot. aux prov. et dépréciations IV		35 756	Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL		35 756	TOTAL	30 745	24 530
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

Contributions volontaires en nature	31/08/2024	31/08/2023		31/08/2024	31/08/2023
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I			Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL			TOTAL		

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/08/2024	31/08/2023
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Variations des fonds dédiés

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
TOTAL							

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	1 999 258	44 545			2 043 803
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	44 545	-44 545	211 349		211 349
Situation nette	2 043 803		211 349		2 255 152
Dotations consommables					
Subventions d'investissement			30 000	27	29 973
Provisions règlementées					
TOTAL	2 043 803		241 349	27	2 285 124

Commentaires : néant